



14ème législature

Question N° : 25194	De M. Jean-Claude Perez (Socialiste, républicain et citoyen - Aude)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > système pénitentiaire	Tête d'analyse > personnel	Analyse > conditions de travail. Carcassonne.
Question publiée au JO le : 23/04/2013 Date de changement d'attribution : 30/04/2013 Question retirée le : 21/05/2013 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez alerte M. le ministre de l'intérieur sur la dégradation des conditions de détention et de travail à la prison de Carcassonne. En effet, les syndicats pénitentiaires viennent une nouvelle fois d'établir un rapport de la situation que supportent les agents, ainsi que les détenus depuis plusieurs années à Carcassonne. La prison, d'une capacité de 75 places, compte aujourd'hui 115 détenus, ce qui donne un taux de remplissage de 153 %, correspondant malheureusement à la moyenne nationale s'élevant à 150 %. Cette surpopulation carcérale est seulement encadrée par 32 agents à qui l'on demande de s'acquitter, en plus de la surveillance, de nouvelles missions comme l'extraction judiciaire. Ce contexte dangereux a engendré une augmentation des agressions sur le personnel, une détérioration des conditions de travail des agents et de vie des détenus. La prison de Carcassonne est actuellement « posée sur une poudrière » qui ne demande qu'à s'enflammer. Il lui demande donc quelles mesures concrètes il compte mettre en place afin d'enrayer entre autres la surpopulation carcérale à laquelle fait face la prison de Carcassonne.